

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cholet Agglomération lance une nouvelle opération gratuite de broyage des végétaux, réservée aux particuliers, du 6 mars au 25 avril 2026.

Objectif : limiter les apports de déchets verts en déchèterie et transformer les végétaux en ressource utile pour le jardin.

Le broyage des branches, haies et arbustes issus des tailles printanières permet d'obtenir un excellent amendement pour le sol : idéal en paillage pour les massifs et espaces verts, ou comme matière sèche pour le compost.

Avec le retour du printemps, la taille des végétaux est incontournable. Mais inutile de tout évacuer en déchèterie ! Le broyage offre une solution économique et écologique : vous réutilisez vos végétaux directement chez vous. Par exemple, en mélangeant le broyat avec la tonte de pelouse, vous fertilisez le sol et le protégez des variations de température encore fréquentes à cette saison.

Les prestations seront proposées dans plusieurs communes. Chaque habitant peut choisir le site qui lui convient, sans obligation de se rendre dans sa commune de résidence.

Horaires des sessions : le vendredi de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (cf. planning).

Attention : tous les végétaux ne peuvent pas être broyés. Quels végétaux pouvez-vous apporter ?

✓ Végétaux acceptés

- Branches d'arbres et d'arbustes
- Diamètre maximum : 13 cm

✗ Végétaux refusés

- Végétaux trop feuillus ou trop humides (risque de bourrage)
- Tous les autres végétaux hors branchages
- Végétaux contenant des éléments indésirables : cailloux, souches, terre, racines, etc.

IMPORTANT : si vos apports ne respectent pas ces critères, les prestataires sur site refuseront vos végétaux afin de garantir le bon déroulement de la prestation.

Inscriptions obligatoires à partir du 11 février 2026. Deux options pour vous inscrire :

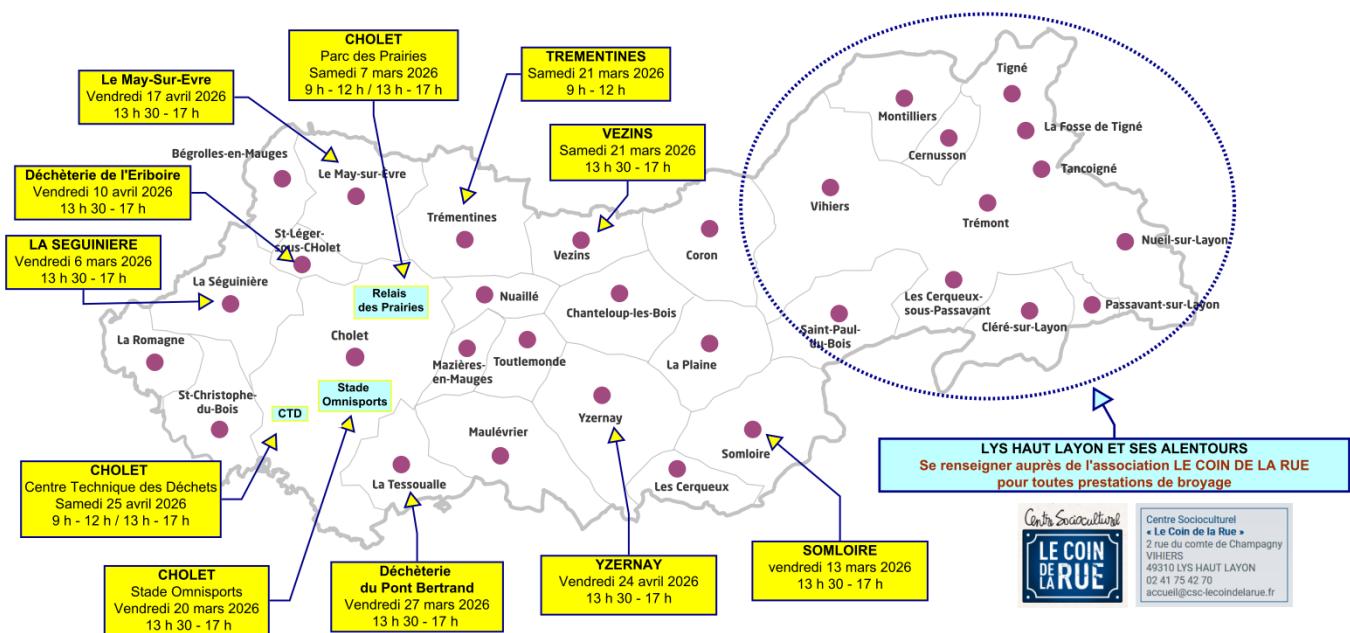
- En ligne : via cholet.fr → Mon espace citoyen
- Par téléphone au 02 44 09 25 00 (du lundi au vendredi, 8h30-12h15 et 13h30-17h30)

⚠ Clôture des inscriptions : 48 h avant la date souhaitée (pour des raisons d'organisation).

Intéressé par le broyage ? Téléchargez notre guide pratique sur cholet.fr.

OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX SUR LE TERRITOIRE DE Cholet Agglomeration

DU 6 MARS 2026 AU 25 AVRIL 2026



Jour	Date	Horaires	Commune	Lieu	Adresse
Vendredi	06/03/26	13h30-17h	La Séguinière	Parking Salle Pierre de Coubertin	Rue Pierre de Coubertin
Samedi	07/03/26	9h-12h / 13h-17h	Cholet Les Prairies	Parking Parc des Prairies	3 bd du Pont de Pierre
Vendredi	13/03/26	13h30-17h	Somloire	Parking du stade de foot	Rue du stade
Vendredi	20/03/26	13h30-17h	Cholet Omnisports	Parking du Stade Omnisports	Rue Jean Bouin
Samedi	21/03/26	9h-12h	Trémentines	Centre technique municipal	2 Rue du Général De Gaulle
Samedi	21/03/26	13h30-17h	Vezins	Parking Restaurant Scolaire	Rue du Parc
Vendredi	27/03/26	13h30-17h	La Tessoualle	Déchèterie Le Pont Bertrand	Route de Cholet
Vendredi	10/04/26	13h30-17h	St Léger sous Cholet	Déchèterie de l'Eriboire	Route du May sur Evre
Vendredi	17/04/26	13h30-17h	Le May sur Evre	Près du nouveau Centre technique municipal	Rue de la Contrie
Vendredi	24/04/26	13h30-17h	Yzernay	Parking du Stade	Route de Somloire
Samedi	25/04/26	9h-12h / 13h-17h	Cholet Cormier	Centre Technique des Déchets	8 rue Gustave Fouillaron